



Société Centrale Canine
Commission Nationale D'Education et
D'Activités Cynophiles

Président Jean Denis DEVINS

COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR 2022

1^{er} Sélectif JOAWC 2023

29 et 30 octobre 2022 à Courcouronnes : Juge Philippe WATTECAMPS

Ouverture des inscriptions : **1 septembre 2022**

Clôture des Inscriptions : **le 10 octobre 2022**

Inscription sur le calendrier à la date de l'évènement

Tarif : J11 gratuit, J14-J18 = **15 €** : Attention paiement par chèque obligatoire à **l'ordre de SCC** à envoyer à Jean Denis DEVINS 56 rue des Tilleuls 57100 MANON

Conditions de participation :

Pour chaque chien engagé, le conducteur doit être détenteur d'une licence jeune de la SCC/CNEAC 2022 et concourir avec ce chien en grade 2 ou en grade 3
Ce championnat sert de premier sélectif au Championnat du Monde FCI Junior 2023 (JO AWC 2023).

Règlement ci-dessous

Merci de signaler lors de votre engagement si vous souhaitez participer au sélectif JOAWC en remplissant le cadre situé en bas de la demande d'engagement

? Aide

Contact & Support

i Informations

Si vous venez en camping car ou si vous souhaitez prendre un repas, veuillez en avertir l'organisateur ici (sous réserve que l'organisateur propose ces services):

Votre président accepte la signature automatique de cet engagement.

Envoyer ma demande d'engagement.



Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers
Commission Nationale D'Education et
D'Activités Cynophiles
Président Jean Denis DEVINS

COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

Championnat de France Junior d'agility 2022

Règlement

Le Championnat de France Junior d'Agility est ouvert à tous les chiens, qu'ils soient ou non, inscrits sur un livre des origines ou annexe reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (FCI).

La qualification pour ce championnat est directe, sans passer par des sélectifs.

Il est à noter que le championnat de France junior et le premier sélectif Européen Junior ont lieu le même week-end sur les mêmes épreuves (en tenant compte du règlement international pour le sélectif EOJ).

IMPORTANT : Les équipes participant à la fois au championnat de France Junior et au premier sélectif EOJ devront concourir lors du championnat de France dans les catégories A ou B ou C en adéquation avec les catégories S, M, I et L qui seront les leurs lors des deux sélectifs **JOAWC et les classes de compétition U12, U15 et U19 qui seront les leurs en 2023.**

Les équipes participant au sélectif JOAWC qui vont changer de classe d'âge en 2023 (passage de J11 à U15, ou de J14 à U19) feront les épreuves dans leur classe d'âge actuelle pour le championnat de France 2022 + les épreuves de leur classe d'âge en 2023 pour le classement du sélectif EOJ.

1. Règles spécifiques

Le championnat de France Junior d'agility est régi par le règlement d'agility de la SCC, étendu par les règles spécifiques précisées dans cette section.

1. Classes de compétition

Trois classes de compétition sont définies :

- Junior 11 : accessible aux binômes Junior 11 en grade 2
- Junior 14 : accessible aux binômes Junior 14 en grade 2 ou 3
- Junior 18 : accessible aux binômes Junior 18 en grade 2 ou 3

2. Catégories

Les chiens sont répartis selon les 4 catégories du règlement d'agility de la SCC : A, B, C, D.

3. Détermination du TPS

Dans chaque épreuve, le TPS est déterminé à partir de la moyenne des temps réalisés par les 3 chiens les mieux classés dans la catégorie (en tenant compte des seules pénalités de parcours)

- Majorée de 15 % pour les J18 et J14.
- Majorée de 20% pour les J11.

Si moins de 3 chiens sont classés, on prend la moyenne des temps des chiens classés majorée de 15% pour les J14 et J18, majorée de 20% pour les J11.

4. Classements

- a) Les classements élémentaires sont effectués conformément au règlement d'agility de la SCC, c'est-à-dire par l'ordre des critères suivants et par ordre croissant dans chaque critère : nombre de pénalités totales ; temps réalisé.

Pour chaque chien dans le classement, on attribue le nombre de points suivant le classement (voir tableau ci-dessous)

Le classement final est obtenu par ordre décroissant du nombre de points total obtenu sur les trois épreuves par chaque équipe. Les ex-aequo sont départagés en plaçant en premier l'équipe dont la somme des temps obtenus sur les trois épreuves est la plus petite.

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Nombre de points	5078	4299	3639	3080	2607	2207	1868	1581	1338	1133	959	812	687	581	492

Classement	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Nombre de points	416	352	298	252	214	181	153	129	109	93	78	66	56	47	40

5. Affichage des résultats

- Les résultats doivent être affichés à la fin de chaque épreuve.
- Les réclamations éventuelles doivent être portées dans les 20 minutes suivant l'affichage.
- Les résultats complets sont affichés au plus tard 20 minutes après ceux de la dernière manche et dans tous les cas avant la remise des prix.

6. Litiges

Les litiges sont réglés par le Président du jury (le juge le plus ancien dans la fonction) et le représentant de la CNEAC.

2. Organisation

Le championnat se déroule sur deux jours consécutifs : samedi et dimanche.

1. Conditions de participation

- a) Pour chaque chien engagé, il faut être détenteur d'une licence jeune de la SCC/CNEAC en cours de validité.
- b) Selon sa classe, le binôme conducteur+chien doit satisfaire les conditions suivantes :

Conditions d'accès au Championnat de France

Junior 11 Être en grade 2

Junior 14 Être en grade 3, ou avoir obtenu, 3 EXC sur des parcours Agility 2 en 2022

Junior 18 Être en grade 3, ou avoir obtenu, 3 EXC sur des parcours Agility 2 en 2022

2. Inscription

- a) Les inscriptions auront lieu à l'aide du système d'inscription en ligne de la CNEAC.
- b) Le jeune conducteur ne peut s'inscrire et concourir qu'avec au maximum deux chiens.
- c) Un même chien ne peut être conduit que par un seul conducteur, à l'exception d'un chien en Junior 11, qui peut être conduit par un (seul) autre conducteur en Junior 14 ou en Junior 18.

3. Numéros des concurrents

Des numéros sont remis aux concurrents avant les épreuves, sur présentation de la licence.

4. Épreuves

Pour chaque classe (Junior 11, Junior 14 et Junior 18, la finale se joue sur 3 épreuves : 2 agility et 1 jumping (avec des parcours différents pour chaque classe).

5. Récompenses

Le titre de « *Champion de France d'Agility* » est décerné au vainqueur du classement final par ordre décroissant du nombre de points total obtenu sur les trois épreuves par chaque équipe. (Il faut avoir terminé au moins une épreuve), et cela pour chaque classe (Junior 11, Junior 14 et Junior 18) et chaque catégorie (A, B, C, D). Les ex-aequo sont départagés en plaçant en premier l'équipe dont la somme des temps obtenus sur les trois épreuves est la plus petite